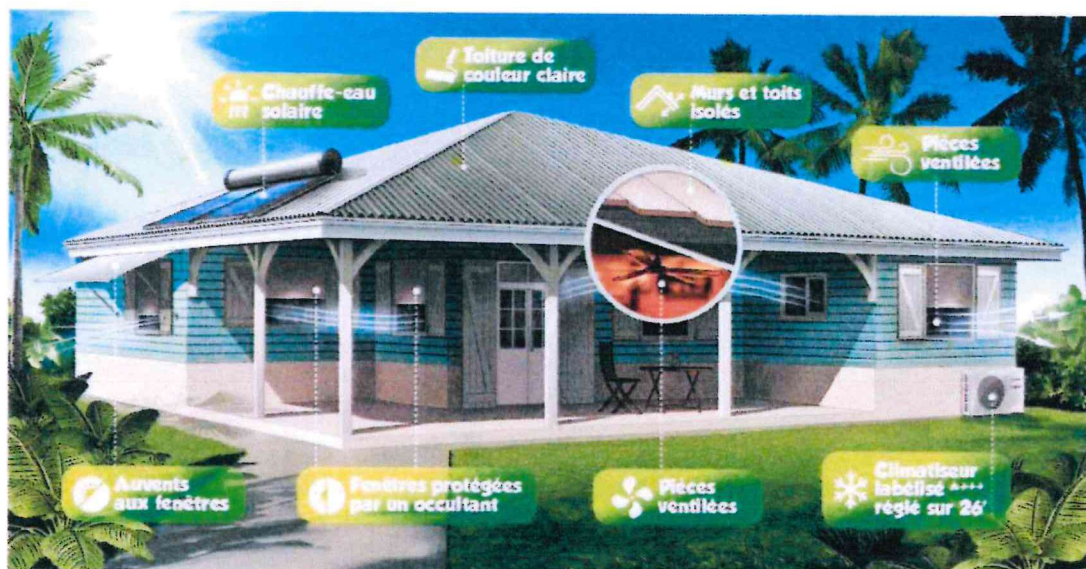


PARTIE TECHNIQUE



NOTICE TECHNIQUE

SOLIHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MAYOTTE

VOUS SOUHAITEZ
**AMÉLIORER
VOTRE HABITAT ?**

TRAVAUX DE RÉNOVATION ET D'ADAPTATION,

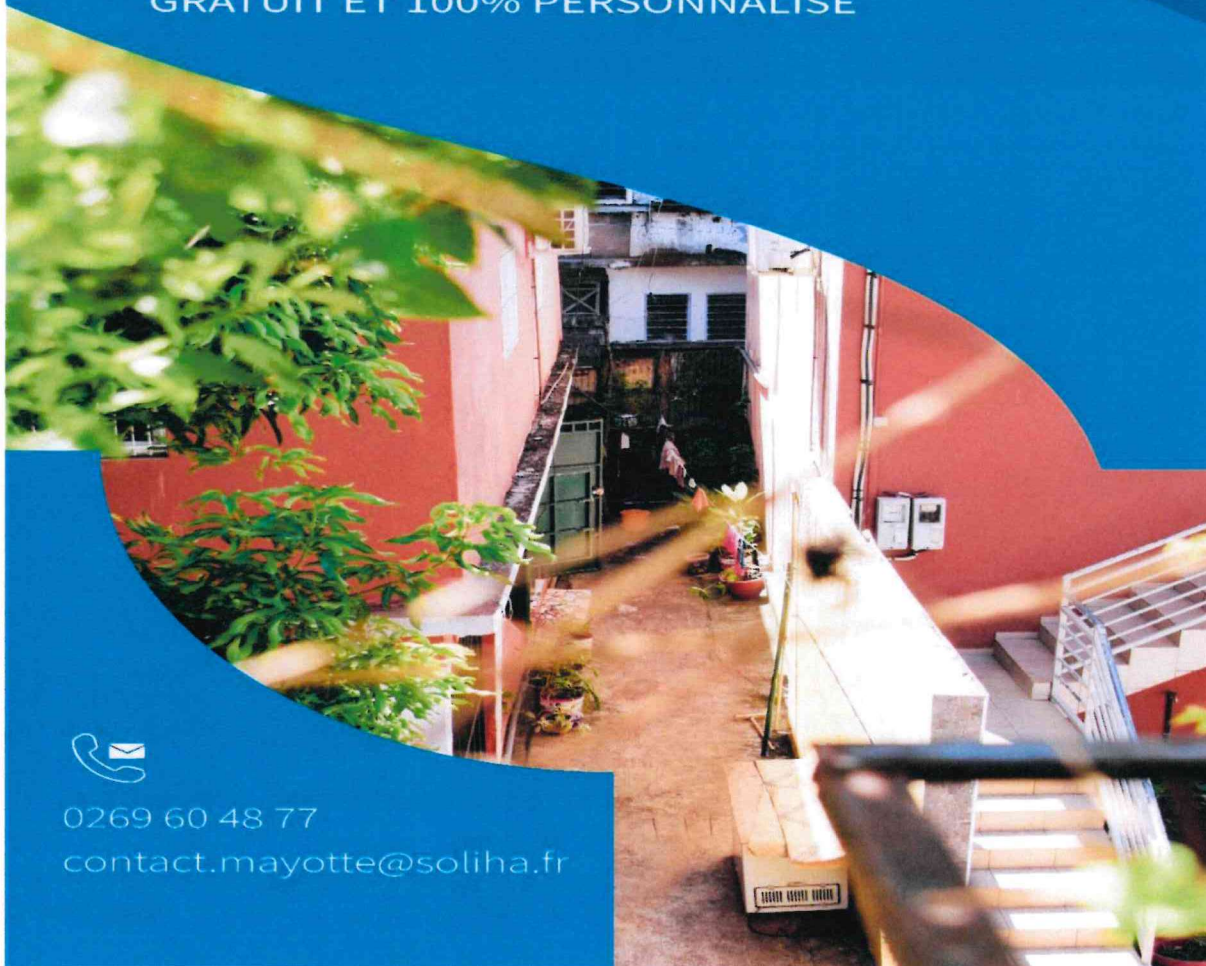
SOLIHA VOUS ACCOMPAGNE DE A À Z

UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER,
TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET SOCIAL
GRATUIT ET 100% PERSONNALISÉ



0269 60 48 77

contact.mayotte@solihha.fr

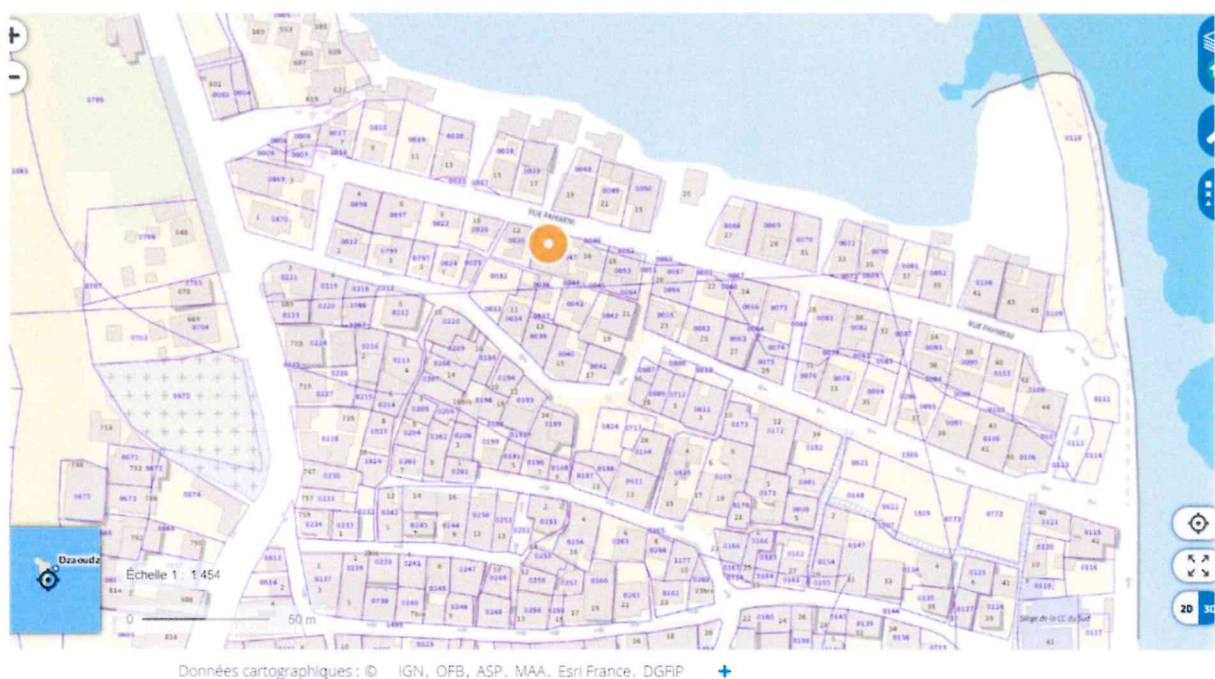
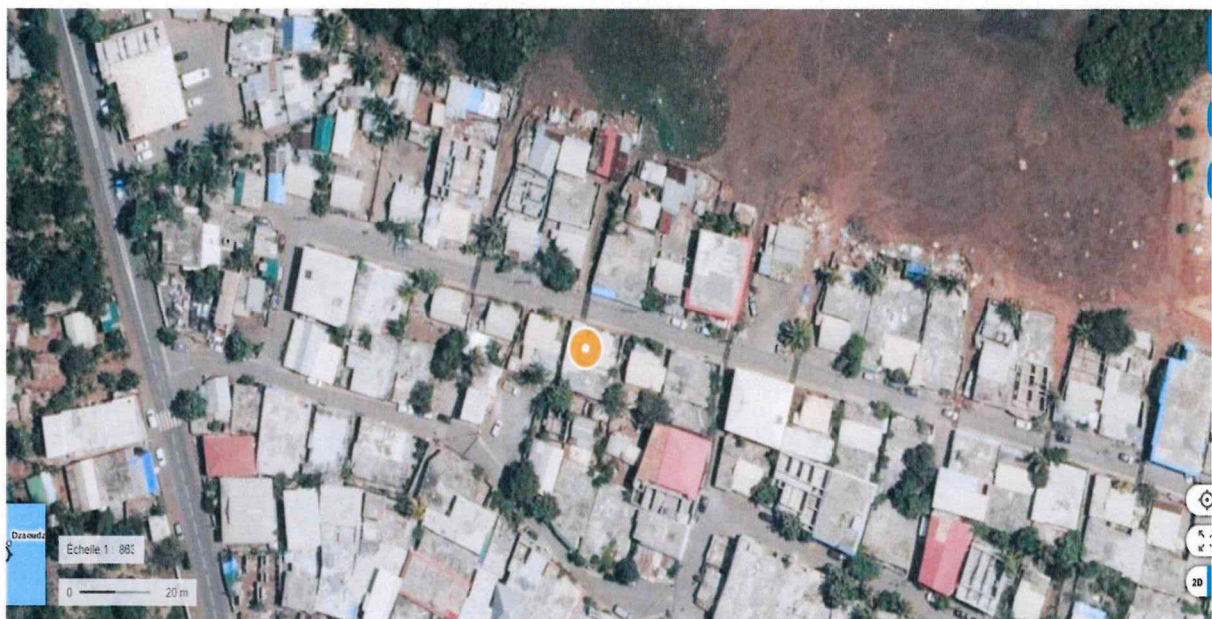


Présentation du projet :

La propriétaire, Madame SAID SOUF Dalila souhaite réaliser une amélioration d'habitat conforme aux normes en vigueur afin de permettre à la famille de vivre dans des conditions dignes.

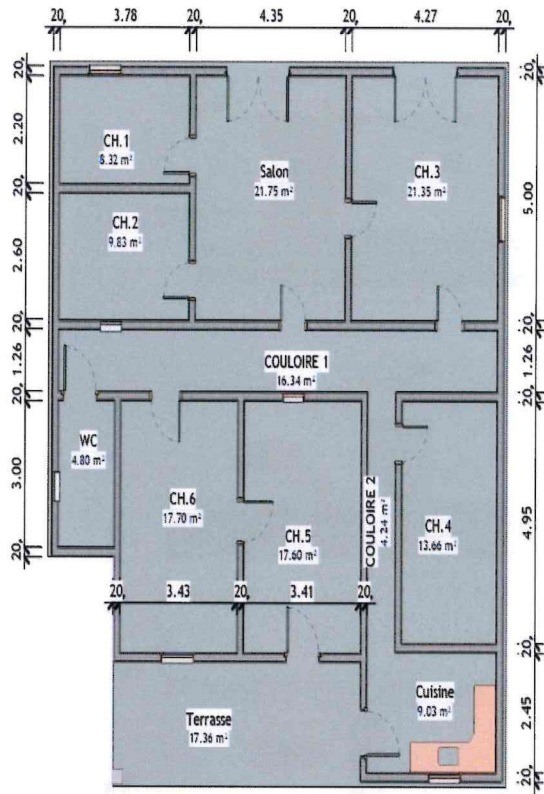
Localisation du projet :

Le logement se situe à dans la commune de BANDRELE au 14 Rue Pahweni – 97660 BANDRELE.



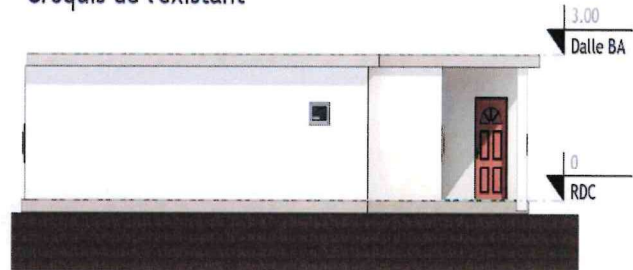
Plan du logement :

Plan actuel

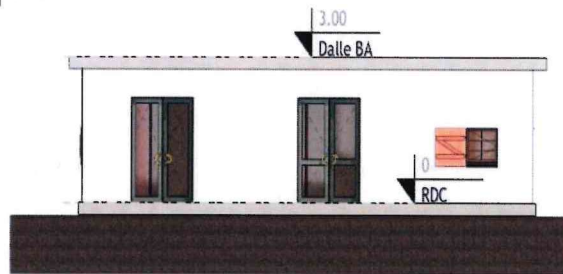


1 RDC
Ech : 1 : 100

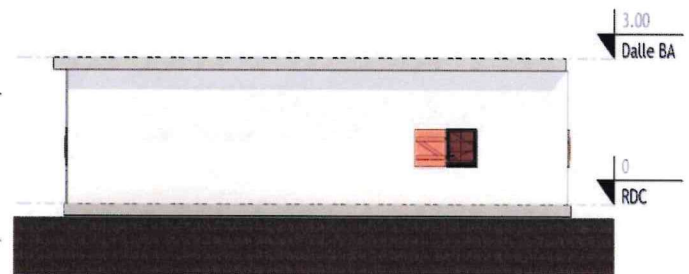
Croquis de l'existant



3 Façade Ouest
Ech : 1 : 100



4 Façade Nord
Ech : 1 : 100



5 Façade Est
Ech : 1 : 100

2 Façade Sud
Ech : 1 : 100

SoliHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MAYOTTE

58A, RUE M'GOMBANI 97600 MAMOUDZOU

N°	Description	Date

Propriétaire

SAID SOUF Dalila

Amélioration de l'habitat 14 RUE PAWENI 97660
BANDRELE

Croquis de l'existant

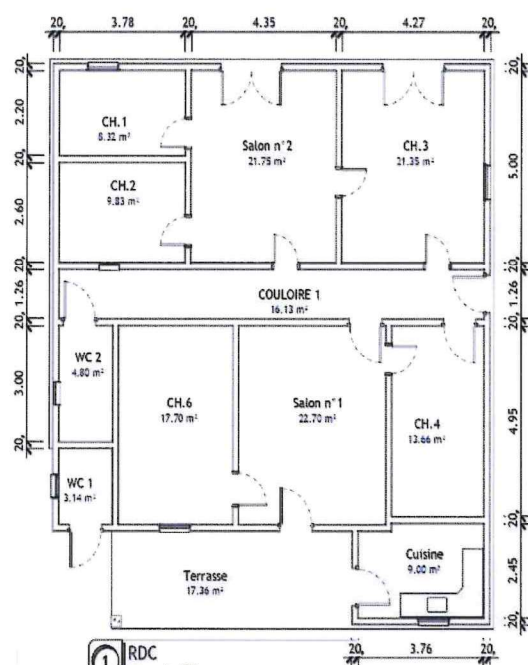
Date 23/05/2025

Dessiné par Moudi

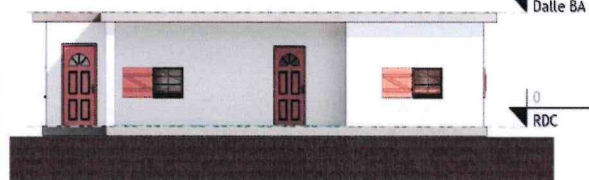
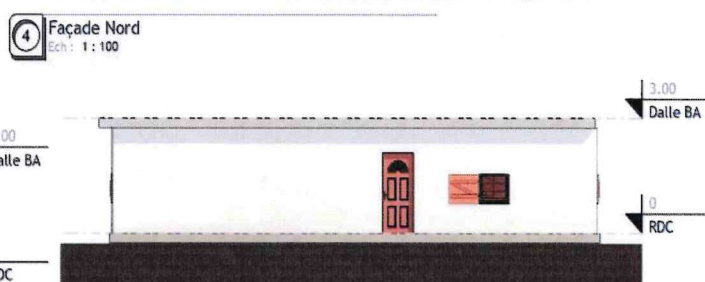
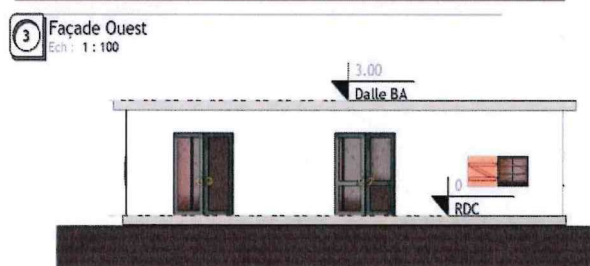
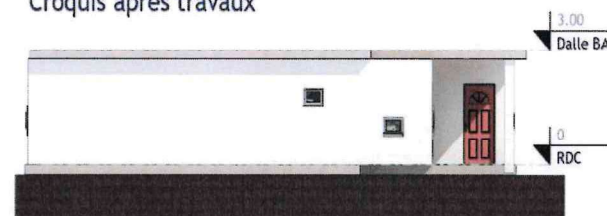
Page 01

Echelle 1 : 100

Plan après



Croquis après travaux



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

MAVOTTE

58A, RUE M'GOMBANI 97600 MAMOUDZOU

N°	Description	Date

Propriétaire

SAID SOUF Dalila

Amélioration de l'habitat 14 RUE PAWENI 97660
BANDRELE

Croquis après travaux

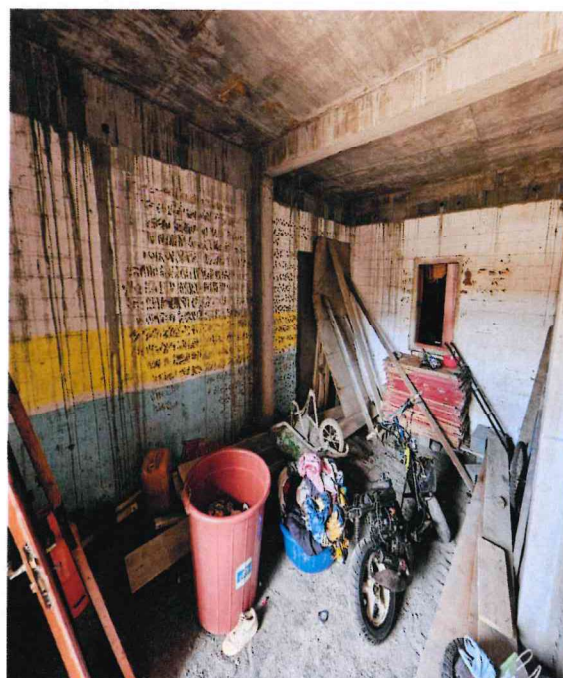
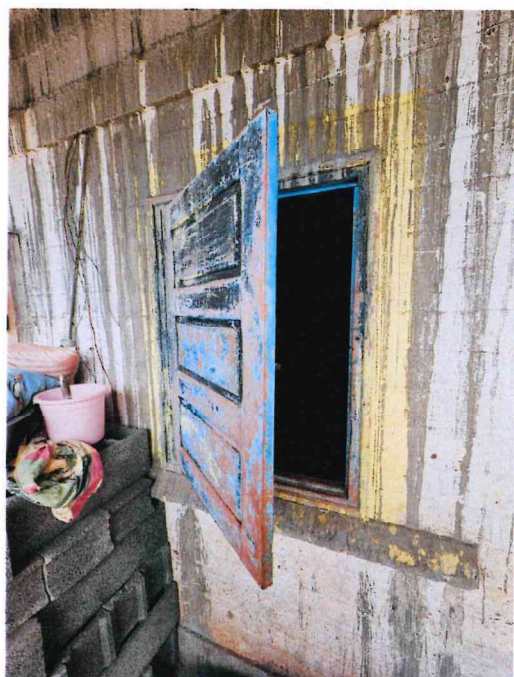
Date 23/05/2015

Dessiné par M. M. M.

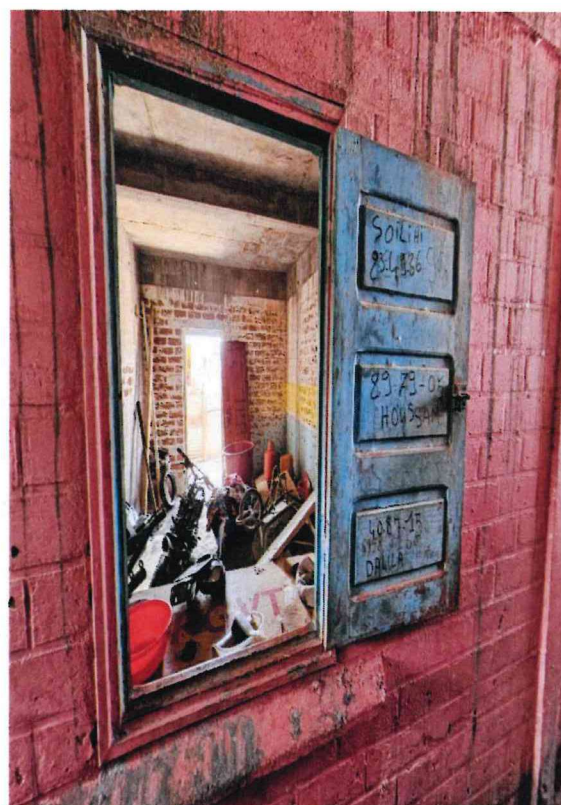
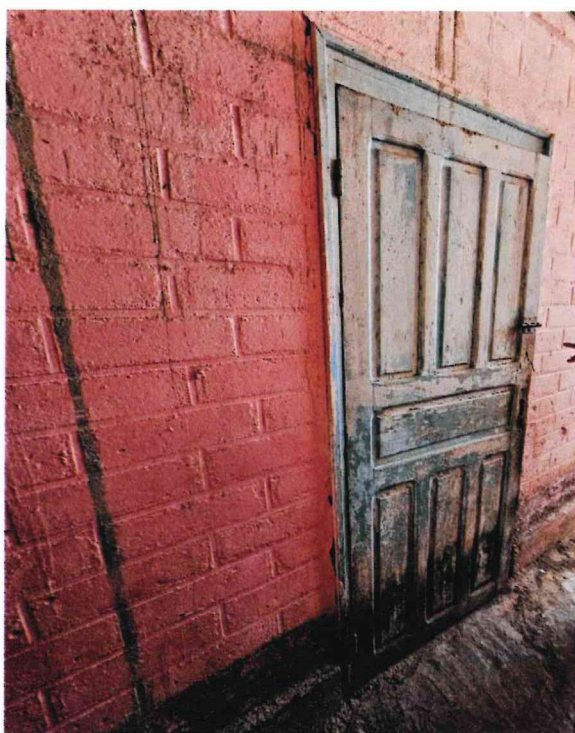
Page 01

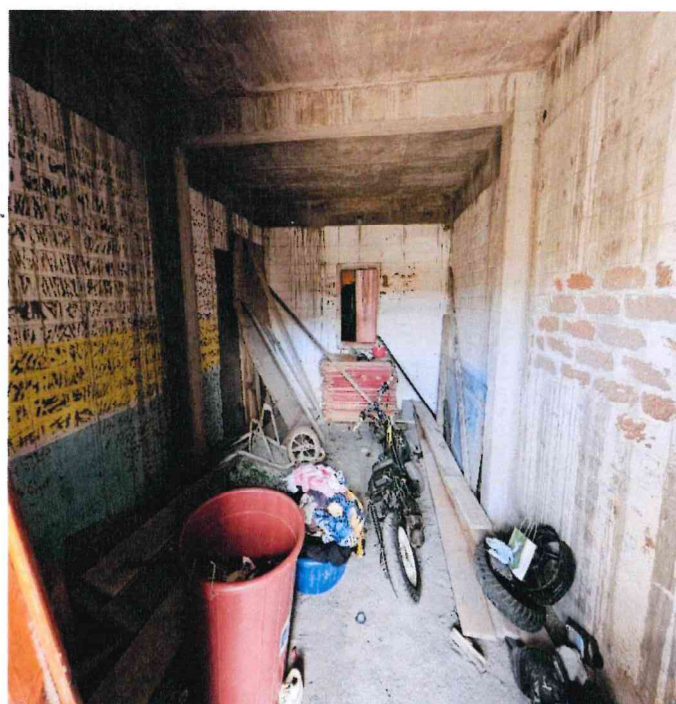
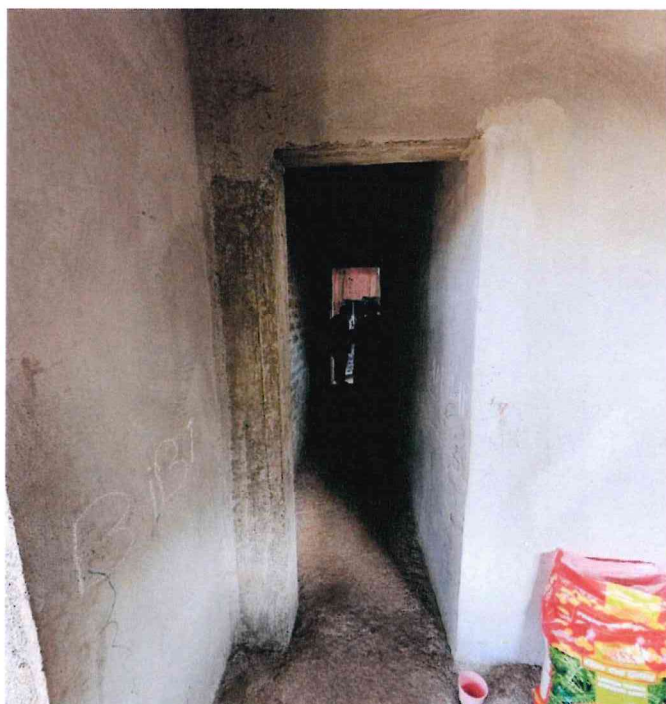
Echelle 1 : 100

Photos et descriptions des conditions existantes :

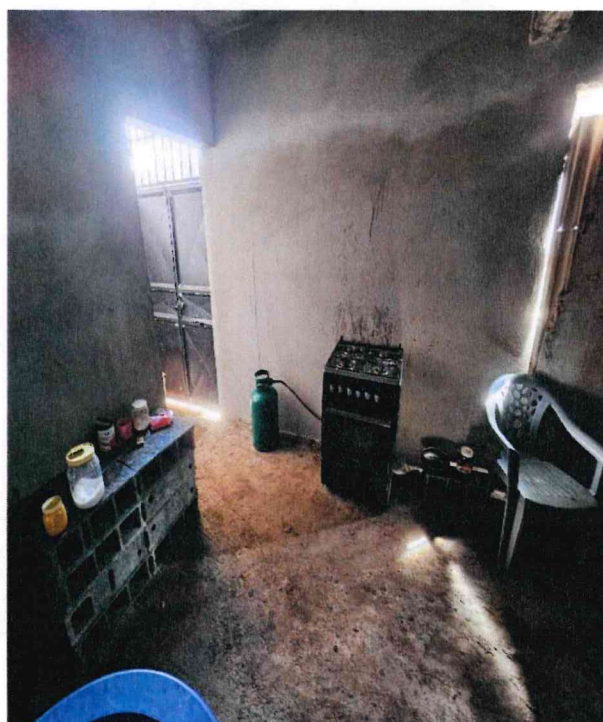
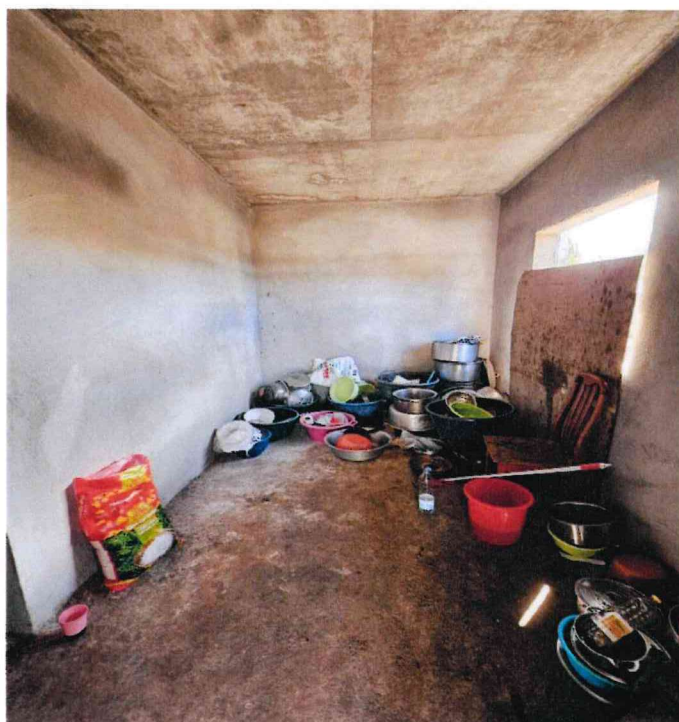


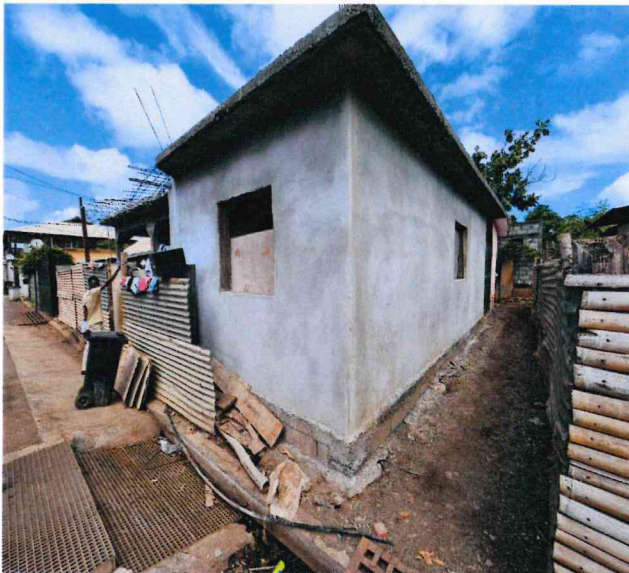
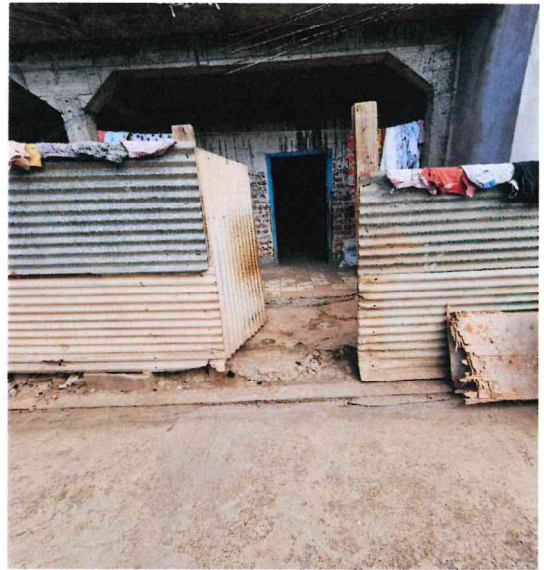
Le ménage a créé une extension de la maison pour subvenir aux besoins de la famille. Cependant, faute de moyens financiers suffisants, ils n'ont pas pu procéder à l'installation électrique dans l'extension. Seule la partie initiale est dotée d'une installation électrique, qui n'est pas aux normes CONSUEL. Nous allons donc procéder à l'installation électrique dans l'extension.



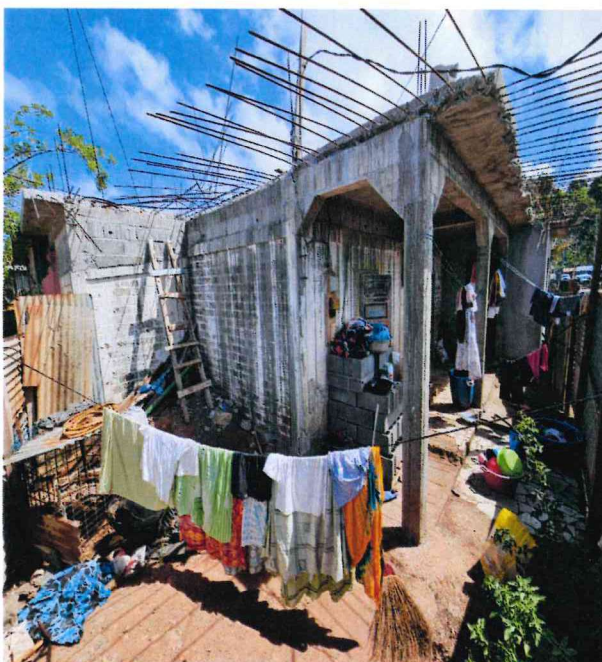


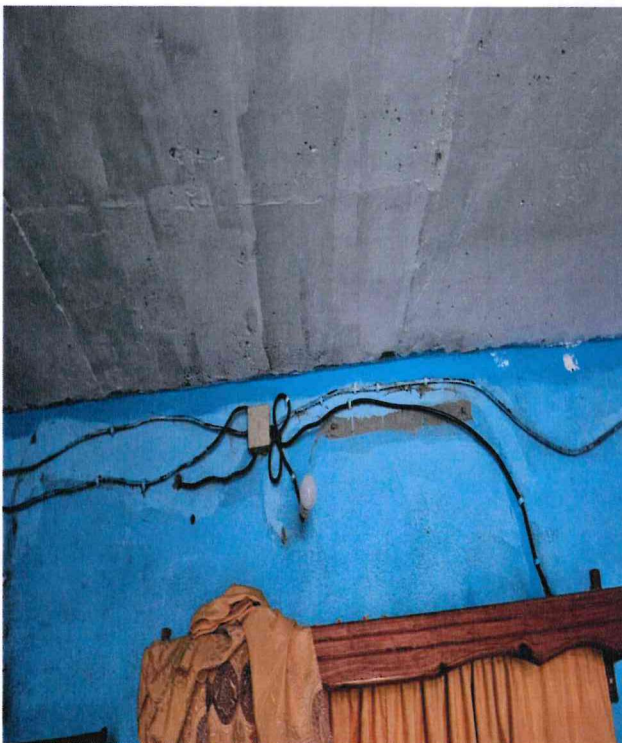
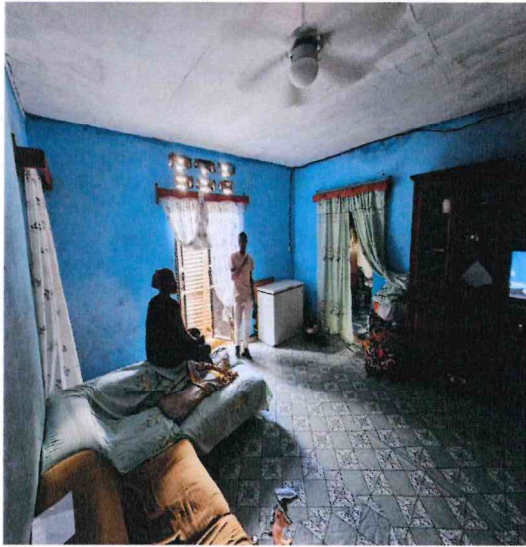
La maison a été construite sans respecter les normes, notamment en ce qui concerne les couloirs très étroits, qui ne permettent pas un passage de personnes à mobilité réduite si cela s'avère nécessaire un jour. Nous envisageons donc de démolir un mur dans le salon qui sépare la chambre et la cuisine, afin de permettre une circulation plus fluide des personnes et permettre une ventilation optimale du logement afin de préserver la santé des occupants. De plus, nous prévoyons de déplacer légèrement le mur de la chambre pour faciliter l'accès à la cuisine pour tous.



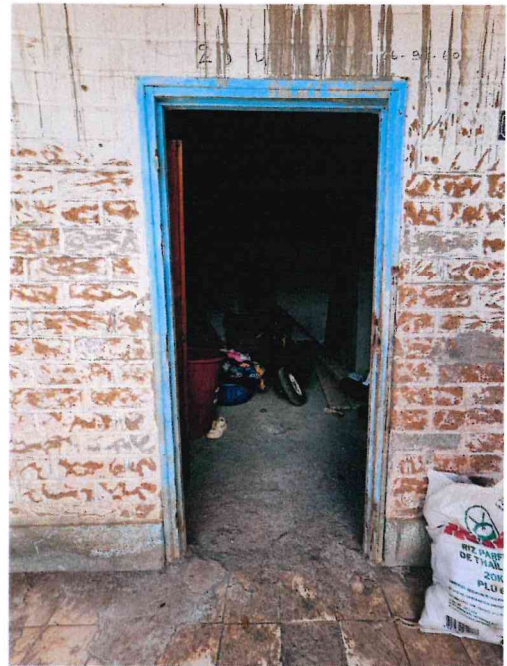
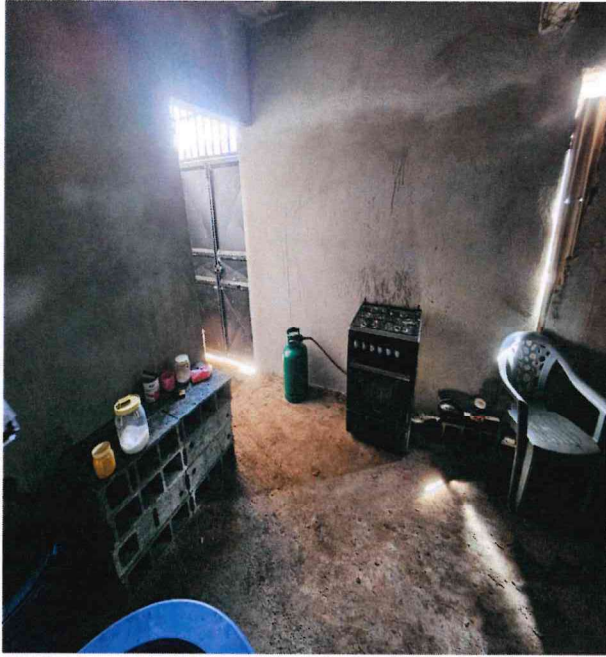


Les images présentées ici montrent des photos prises lors de notre diagnostic. La maison a été prolongée en raison de la taille de la famille, mais, par manque de moyens, l'extension des sanitaires n'a pas pu être réalisée. Plusieurs travaux restent à effectuer, notamment la reprise du débordement de la toiture, l'installation de fenêtres et des portes et une création de surfaces pour les sanitaires. Nous prévoyons de reprendre l'ensemble de ces travaux afin d'améliorer l'état du bâtiment pour qu'il soit conforme aux normes et adapté au confort des occupants.

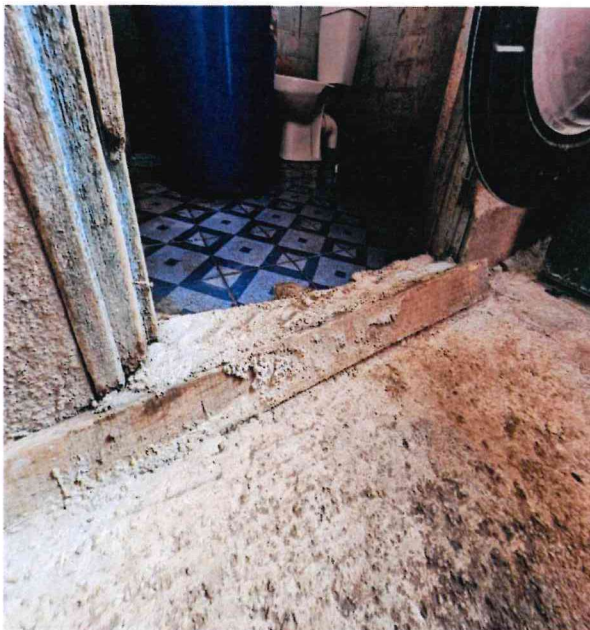


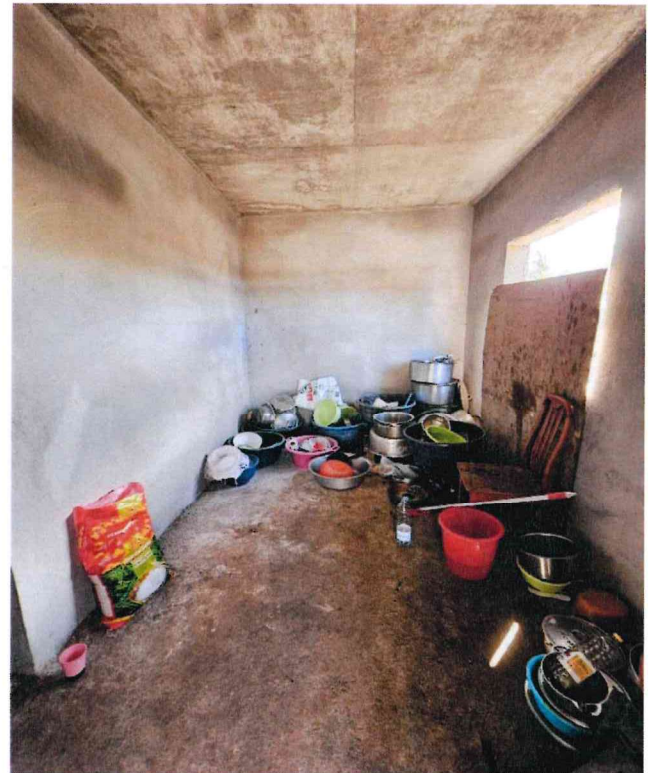
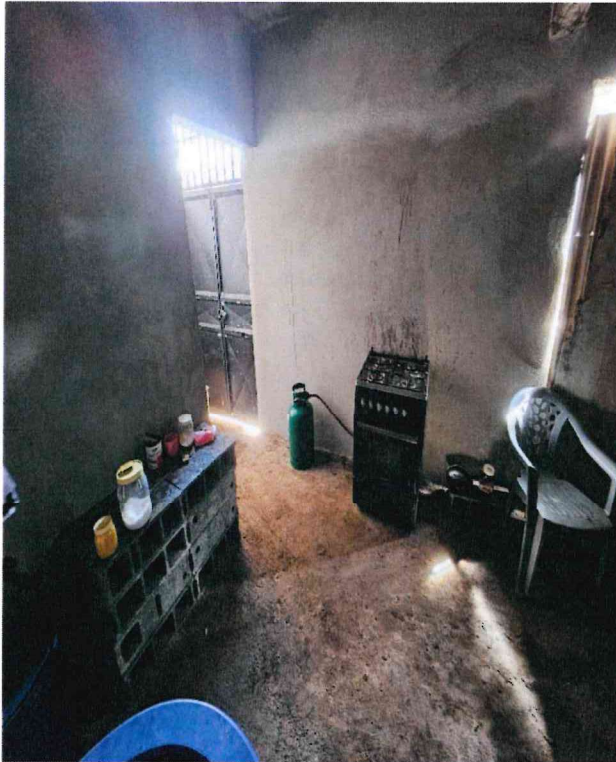


L'installation électrique actuelle de la maison a été réalisée avec des câbles apparents, ce qui n'est pas esthétique et dangereux, car ils ne sont pas intégrés dans des goulottes. De plus, il n'y a pas de tableau de protection pour les appareils et pour la sécurité des occupants. Nous prévoyons donc de refaire l'ensemble de l'installation électrique dans toute la maison afin d'assurer la sécurité des occupants ainsi que celle des appareils présents dans le logement.

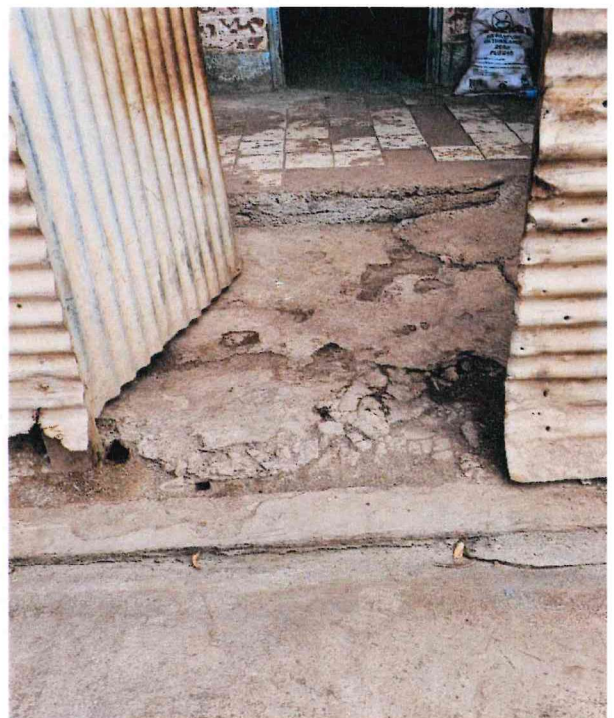
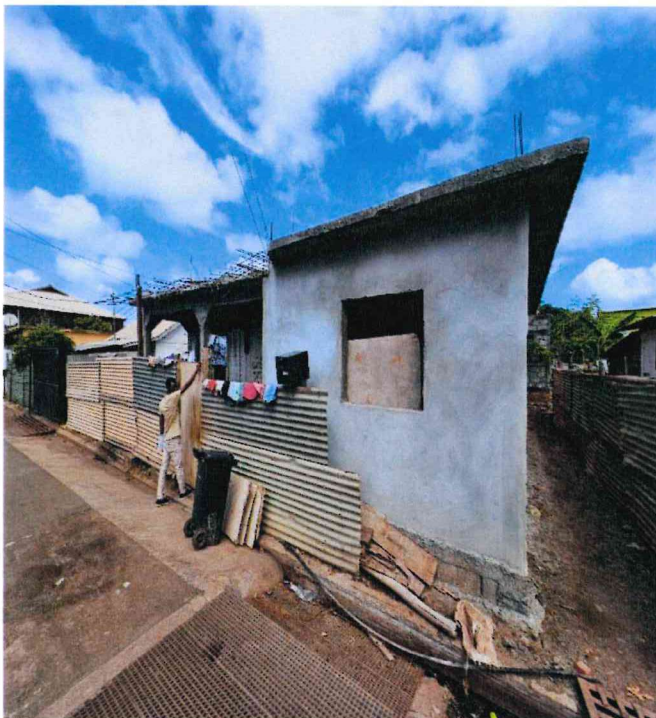


En ce qui concerne l'hygiène, les occupants vivent dans des conditions d'insalubrité, avec des sols dépourvus de revêtement, ne présentant que quelques traces des carreaux très endommagés. Auparavant, un revêtement était présent, mais il s'est détérioré avec le temps, laissant uniquement des débris. Nous envisageons donc de réinstaller un revêtement de sol afin d'améliorer le bien-être, la sécurité et l'hygiène des occupants.





En ce qui concerne l'aménagement de la cuisine, la pièce actuellement désignée comme cuisine ne dispose ni de plan de travail ni d'un espace confortable pour une utilisation opérationnelle. Nous envisageons donc de réaménager cette pièce en y intégrant les équipements nécessaires, afin de permettre aux familles de bénéficier d'une cuisine fonctionnelle répondant à leurs besoins quotidiens.





La maison présente plusieurs problématiques et dégradations.

En raison de l'absence de finitions et de revêtement de sols et muraux, nous observons notamment une accumulation de poussière sur les murs et les sols et des odeurs de ciment, ce qui contribue à l'accumulation de poussière et peut causer, à long terme des problèmes de santé pour les occupants et notamment des jeunes enfants. Nous envisageons donc de procéder à la finition des briques en terre cuite pour revitaliser l'espace. Enfin, nous appliquerons une peinture afin d'éliminer les mauvaises odeurs, et les poussières de ciment, garantissant ainsi des conditions de vie optimales pour la famille.

Travaux envisagés :

- ❖ Mise aux normes électrique et pose d'appareillages
- ❖ Crépissage intérieur et extérieur pour les murs en brique et pose de peinture pour améliorer l'hygiène en réduisant l'humidité et en empêchant la prolifération de moisissures.
- ❖ Création d'une extension pour y installer des sanitaires et installer des équipements appropriés : lavabo, WC, bac de douche.
- ❖ Démolition d'un mur dans le salon afin d'améliorer la visibilité vers le couloir et la cuisine et favoriser la ventilation naturelle du logement pour des raisons thermiques et hygiéniques.
- ❖ Mise aux normes de la plomberie dans l'ensemble de la maison.
- ❖ Dans la cuisine, installation d'un plan de travail, des équipements essentiels, ainsi que de caissons de rangement.
- ❖ Revêtement de sol : installation de carreaux antidérapants dans les zones humides (sanitaire, cuisine, terrasse).
- ❖ Installation de porte et de fenêtre sur les ouvertures, car les ouvrants actuels sont provisoires et ne permettent pas de garantir la sécurité des occupants lorsqu'ils sont présents et de leurs biens en cas d'absence prolongée.
- ❖ Installation de faïences dans la cuisine et les sanitaires.
- ❖ Installation de garde-corps et d'un petit portail pour assurer la sécurité de tous avec application de peinture antirouille pour garantir leur durabilité.
- ❖ Revêtements de sol pour l'ensemble des pièces afin d'assurer une hygiène optimale.
- ❖ Coffrage et coulage de béton pour les débordements de toiture, avec armatures déjà en attente.

Domages causés par le cyclone CHIDO :

Lors du passage du cyclone le toit en tôle s'est envolé, les propriétaires, traumatisés par cette expérience, ont remplacé leur toit en tôle par des structures en béton. Cependant, à ce jour, ils n'ont pas pu terminer leurs travaux en raison de contraintes financières, et beaucoup d'entre eux demeurent marqués par cet événement. Nous envisageons donc d'entreprendre les travaux restants pour améliorer leurs conditions de vie, leur permettre d'oublier le passé et de retrouver une vie normale.

MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉLIORATION D'UN HABITAT PRIVÉ

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

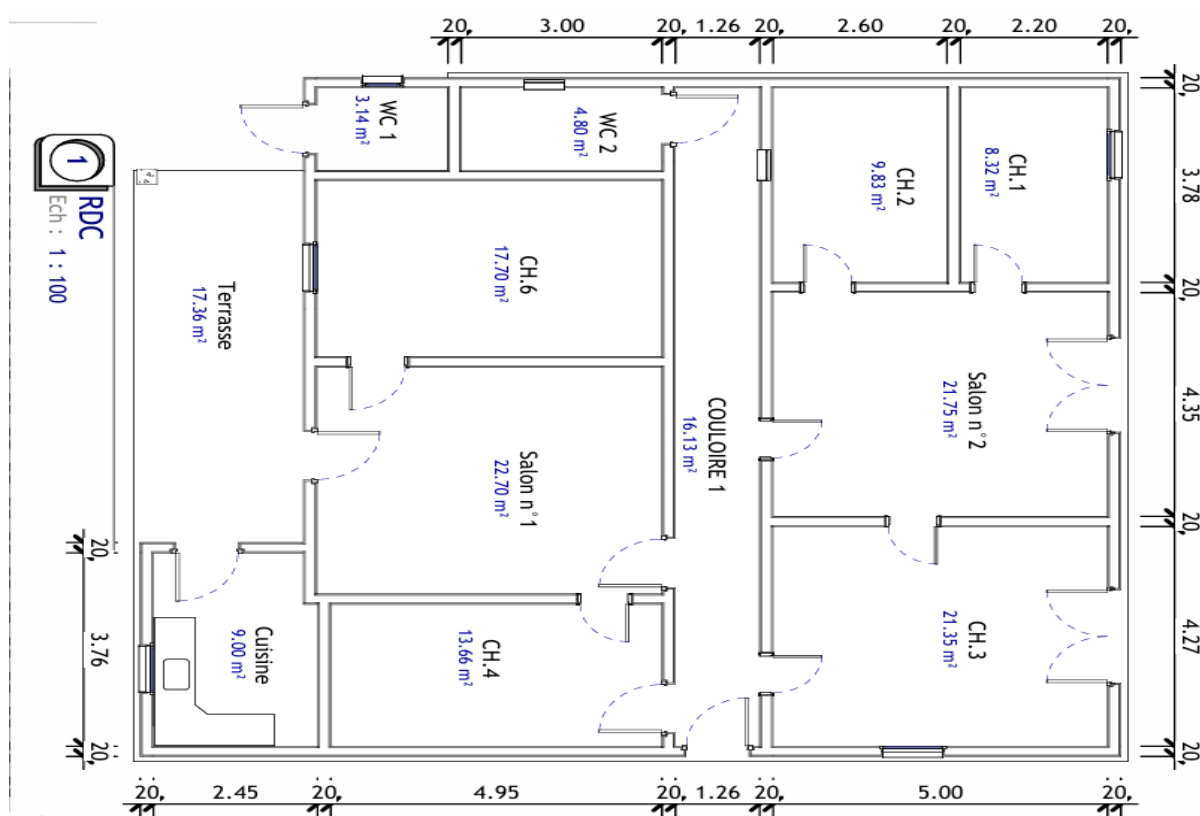
Objet de la consultation

Travaux d'amélioration d'un habitat privé individuel situé au 14 Rue
Pahweni 97660 BANDRELE

Remise des offres

Date et heures limites de réception : Mercredi 16 septembre 2026 à
15h30

Modalités de dépôt : par voie électronique ou en main propre (se référer à
l'article 7 du présent règlement)



Article 1 - MAITRE DE L'OUVRAGE

SAID SOUF Dalila,

Représentée par l'association SOLIHA Mayotte, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé au 19 Avenue Chehou SOILIHY-97600 MAMOUDZOU, ayant pour n° SIRET : 813 664 687 00031, représentée par Monsieur Mniri MCHAMI, agissant en qualité de Président,

Article 2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de réhabilitation d'un logement individuel privé situé au 14 Pahweni 97660 BANDRELE.

Article 3 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION

3.1 Procédure de passation

L'appel d'offres est ouvert : toute entreprise ou prestataire, légalement déclarée et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés peut candidater.

3.2 Allotissement

L'opération n'est pas allotie. Les candidats doivent présenter une offre pour l'ensemble des lots de l'opération.

Lot 1	Installation, préparation, nettoyage de chantier, évacuation des déchets, imprévus
Lot 2	Gros œuvre / Maçonnerie
Lot 4	Electricité
Lot 5	Menuiseries intérieures et extérieures
Lot 6	Plomberie / ECS
Lot 7	Peinture intérieures et peinture de façades

Le détail des lots est précisé dans le DQE à compléter et sera présenté lors de la visite de chantier.

3.3 Durée du marché

La durée globale du marché comporte une période de préparation d'un mois, une période d'exécution des travaux de XX semaines et la période de clôture administrative et financière de 12 mois après réception.

Le délai d'exécution du marché commence à courir à partir de la date de commencement qui sera définie par ordre de service.

3.4 Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution du marché est situé au 14 Pahweni 97660 BANDRELE.

3.5 Variantes

La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire est autorisée s'il estime que des travaux supplémentaires sont nécessaires.

Article 4 - INFORMATIONS

4.1 Visite sur site

Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, la visite est obligatoire pour candidater. Un certificat de visite sera à signer lors de la visite.

Une visite obligatoire est programmée pour mercredi 02 septembre 2026 à 09h30 et merci de retrouver le conducteur de travaux devant la boulangerie de Bandré.

Tachirifa ABDALLAH - t.abdallah@solihha.fr – 06 39 60 19 26

4.2 Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

Toutefois, l'entreprise attributaire demeure seule responsable de l'exécution de l'ensemble des prestations objet du marché, y compris celles exécutées par ses sous-traitants. Elle garantit le maître d'ouvrage contre tout manquement, défaillance ou faute, y compris grave, commis par un sous-traitant dans l'exécution de ses missions.

L'attributaire du marché s'engage à assurer le parfait achèvement des prestations, à en garantir la qualité, la conformité et à en assumer la responsabilité pleine et entière. En aucun cas, la responsabilité du maître d'ouvrage ne pourra être engagée du fait d'un manquement ou d'une carence imputable à un sous-traitant.

Article 5 - OFFRES

5.1 Présentation de l'offre

Les candidatures et les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Cette obligation porte également sur tous les documents techniques justifiant de la conformité d'un produit à une norme ou d'une marque de qualité non française dont l'équivalence est soumise à l'appréciation du maître de l'ouvrage.

5.2 Composition de l'offre

Le dossier à remettre par les candidats comprendra impérativement les pièces suivantes :

- Extrait K-bis ou équivalent
- Attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité
- Détail quantitatif estimatif détaillé, complété au format Excel transmis, constituant l'offre de prix
- Un devis signé,
- Mémoire technique détaillant les moyens humains, matériels, méthodes d'intervention, sécurité, gestion des déchets, etc.
- Planning prévisionnel d'exécution des travaux
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- 3 références réalisées dans les 5 dernières années avec attestation de bonne exécution : nature et ampleur similaires (montant, durée, surface) à la présente opération

Article 6 – Examen des candidatures et des offres

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, SOLIHA Mayotte peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

SOLIHA Mayotte peut demander aux soumissionnaires de préciser la teneur de leur offre.

6.1 Critères de sélection des candidatures

Le candidat devra fournir tous les documents permettant de justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, mentionnés à l'article 5.2 du présent règlement de consultation.

6.2 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Documents analysés	Pondération
----------	--------------------	-------------

Qualité et pertinence des propositions techniques	- Mémoire technique présentant la méthodologie envisagée pour la réalisation des travaux et les moyens humains affectés à la réalisation des prestations ; - Fiches techniques des matériaux utilisés et respect des normes françaises - Note présentant la qualité environnementale et les moyens proposés pour garantir la sécurité et la propreté du chantier	30%
Compétences et qualifications de l'entreprise	- Note présentant les références de l'entreprise sur des chantiers similaires, avec attestation de bonne exécution si possible	20%
Délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise	- Calendrier prévisionnel de réalisation.	20%
Coût global des travaux	- Détail quantitatif estimatif (DQE)	30%

6.3 Méthode de notation des offres

- **Critère « qualité et pertinence des propositions techniques » : 30 points**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la conformité aux spécifications techniques, les matériaux et équipements utilisés, l'adéquation de l'offre aux besoins du ménage maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	10
	Satisfaisant	7
	Peu satisfaisant	3
	Insatisfaisant	0

Chaque critère est noté sur 10. Le total des trois critères formeront la note globale, sur 30 points, concernant la qualité et la pertinence des propositions techniques.

- **Critère « compétences et qualifications de l'entreprise » : 20 points**

Le critère compétences et qualifications de l'entreprise est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur les références de l'entreprise sur des projets similaires, l'expérience et expertise de l'équipe, selon l'échelle de notation suivante :

- Références de projets similaires

	Très satisfaisant	15
	Satisfaisant	10
	Peu satisfaisant	5
	Insatisfaisant	0

- Expérience et expertise de l'équipe

	Très satisfaisant	5
	Satisfaisant	3,5
	Peu satisfaisant	2
	Insatisfaisant	0

- **Critère « délai de réalisation et disponibilité de l'entreprise » : 20 points**

Le critère de délai de réalisation est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon l'échelle de notation suivante :

	Très satisfaisant	10
	Satisfaisant	7
	Peu satisfaisant	3
	Insatisfaisant	0

Les sous-critères sont chacun notés sur 10 :

- Respect des délais souhaités
- Planning détaillé et réaliste

- **Critère « Coût global des travaux » : 30 points**

Le critère valeur technique est apprécié au regard du cadre de réponse du candidat, portant sur la calendrier prévisionnel détaillé et réaliste fourni par l'entreprise en adéquation ou non avec le délai souhaité par le maître d'ouvrage, selon le calcul suivant :

	Très satisfaisant	30
	Satisfaisant	20
	Peu satisfaisant	10
	Insatisfaisant	0

Un malus de 10 points sera attribué aux candidats qui dépasseront le montant de l'enveloppe financière prévue pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'habitat privé.

Article 7 - MODALITES DE TRANSMISSION DES PLIS

7.1 Date et heure limites de réception des plis

Les offres devront être transmises avant la date indiquée en première page du présent règlement de consultation.

Seules les offres qui ont été reçues au plus tard à la date et à l'heure limites mentionnées ci-dessus seront examinées. Les offres qui sont reçues après cette date et heure ne sont pas examinées.

7.2 Conditions de la transmission des offres

Les candidats peuvent transmettre leur pli de deux manières :

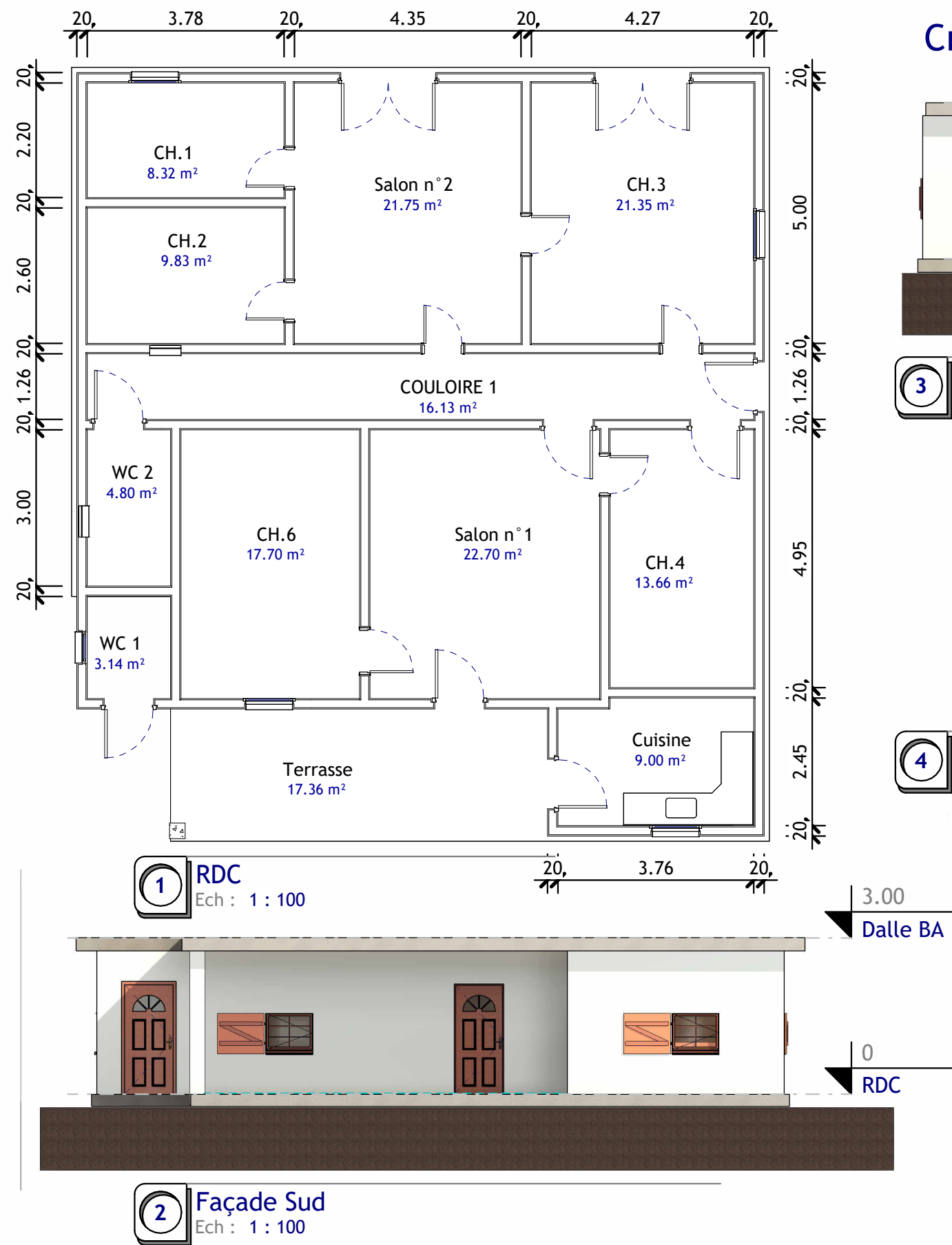
- Par voie électronique à l'adresse suivante : appelsdoffres.mayotte@solihha.fr
- Sous pli fermé, dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, **située à l'intérieur des bureaux**, au siège de SOLIHA Mayotte situé au 19 Avenue Chehou SOILIHY- 97600 MAMOUDZOU. En cas de remise en main propre, le candidat devra signer le registre de dépôt des offres.

Article 8 - ATTRIBUTION DU MARCHE

L'offre la mieux classée sera retenue. Le candidat retenu devra remettre à SOLIHA Mayotte les documents suivants :

- Une attestation d'assurance « décennale » en cours ;
- Un RIB
- Le contrat de prestation de service signé
- Le détail quantitatif estimatif signé

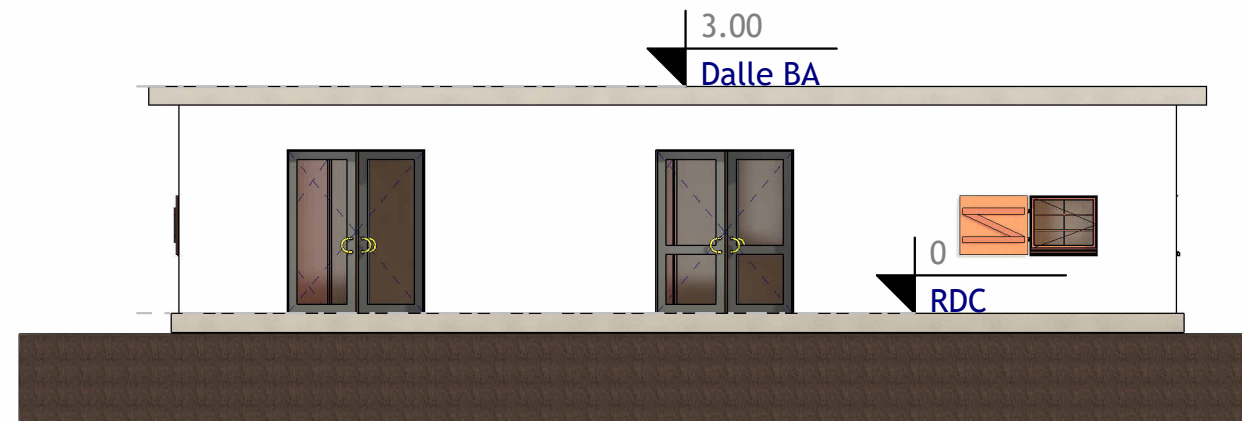
Les pièces pour lesquelles la signature est exigée doivent être datées et signées d'une personne ayant le pouvoir d'engager la société.



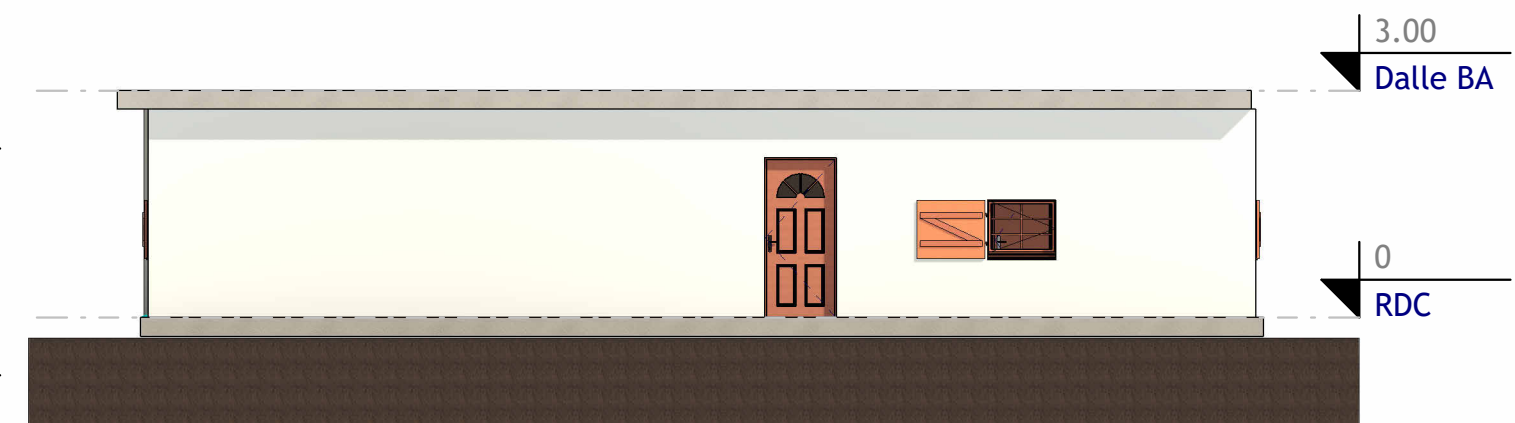
Croquis après travaux



3 Façade Ouest
Ech : 1 : 100

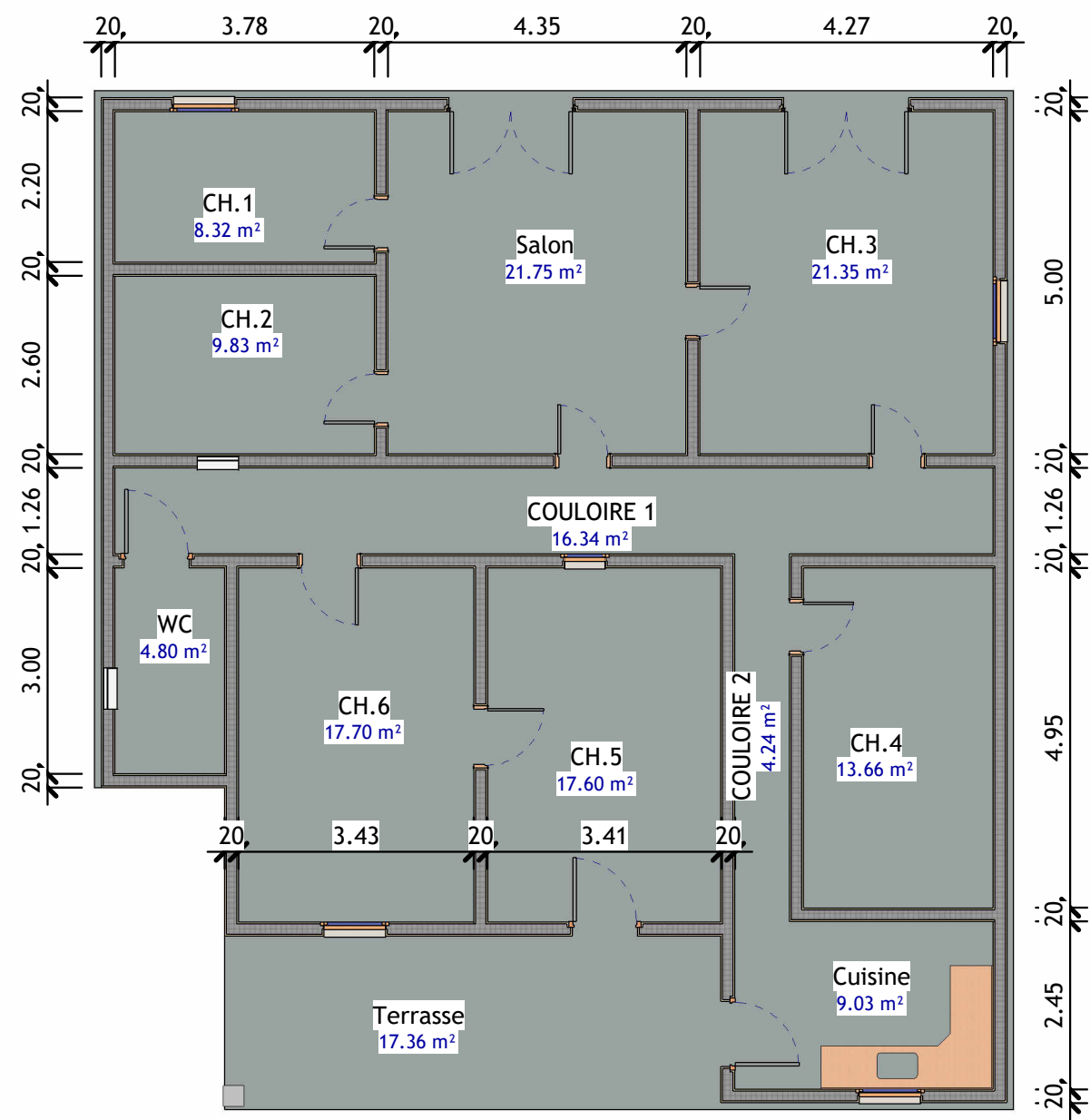


4 Façade Nord
Ech : 1 : 100

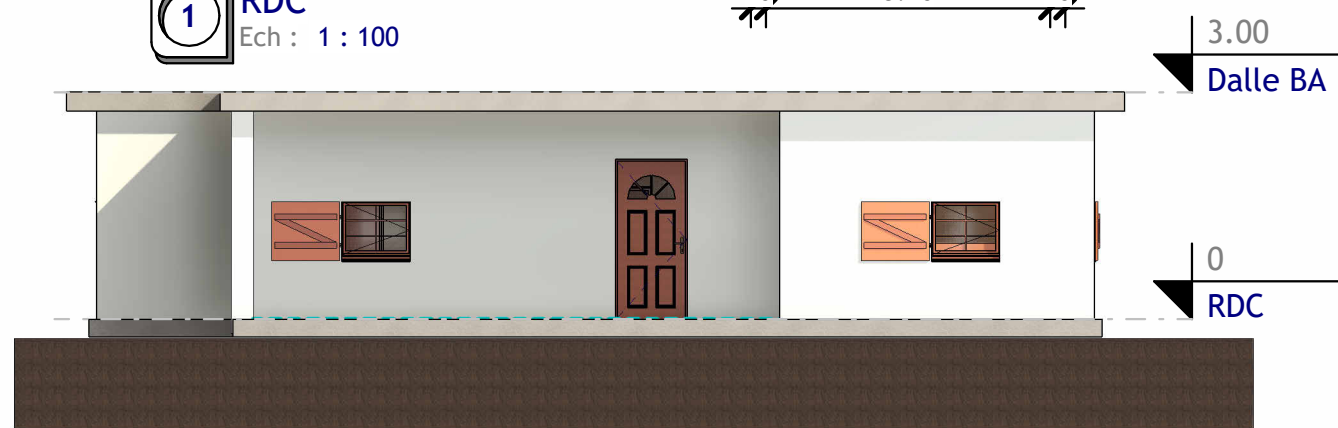


5 Façade Est
Ech : 1 : 100

N°	Description	Date

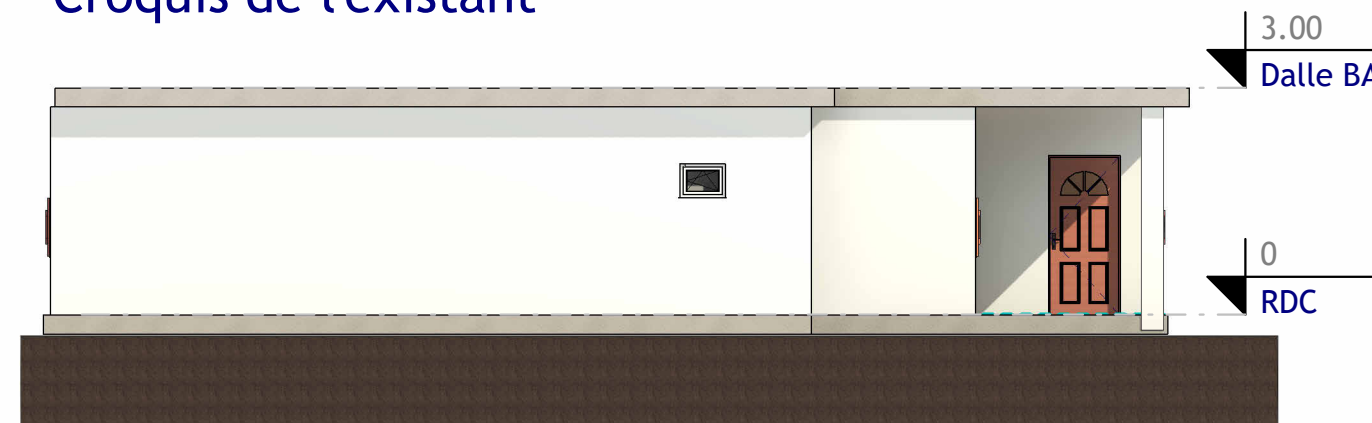


1 RDC
Ech : 1 : 100

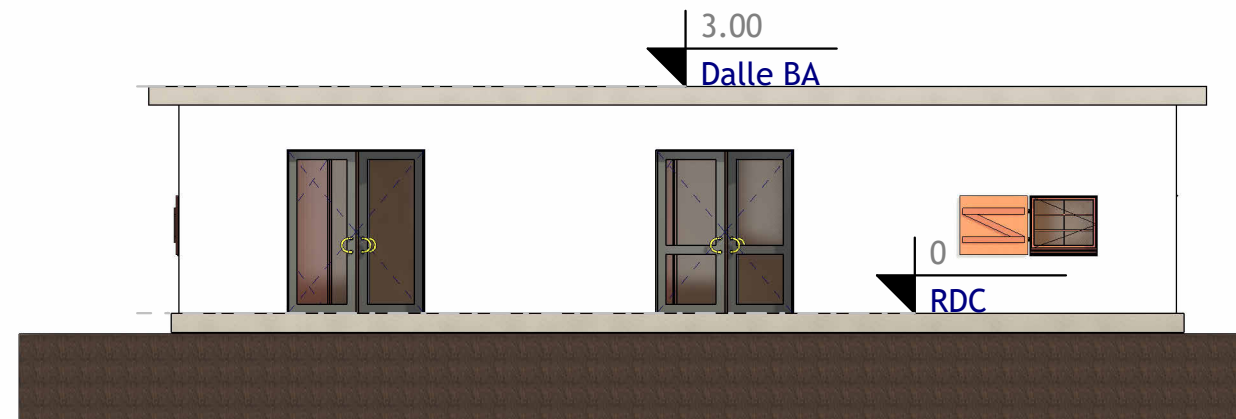


2 Façade Sud
Ech : 1 : 100

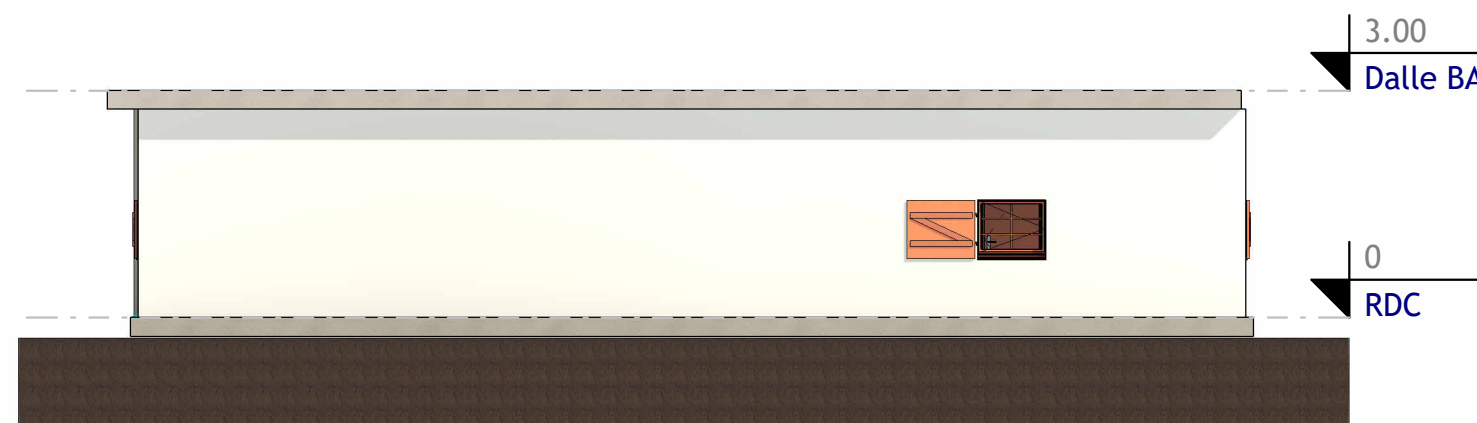
Croquis de l'existant



3 Façade Ouest
Ech : 1 : 100



4 Façade Nord
Ech : 1 : 100



5 Façade Est
Ech : 1 : 100

N°	Description	Date

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT MAYOTTE	Réf Bénéficiaire:	Mme SAID SOUF Dalila 14 Rue paweni Bandrélé				
		DQE	Phase:	AVP		
			Dossier DEAL_CD			Date:
Lot:	Référence	Désignation	Unités	Quantité	P.U. H.T.	Montant TTC
Préalables	1.1	Installation de chantier	ens	1		
	1.2	Budget alloué pour tout imprévu sur le chantier (aléas)	ens	1		
	1.3	Nettoyage chantier	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Préalables					
Gros œuvre /Maçonnerie	2.1	Reprise de la maçonnerie et rebouchage des trous	Fft	1		
	2.2	Démolition d'un mur qui donne sur le couloir cuisine	Fft	1		
	2.3	Finitions pour les brique en terre cuite	Fft	1		
	2.4	Création d'une extension de sanitaire , murs en agglos , coffrages , coulage du beton d'un surface de 3,14m²	m²	3,14		
	2.5	Fourniture et pose de parpaing.	Fft	1		
	2.6	Coffrage et coulage de béton pour les débordements de toiture	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Gros œuvre /Maçonnerie					
	3.1	Fournitures et pose du carrelage	m²	130		
	3.2	Fournitures et pose du carrelage antidérapant	m²	31,19		
	3.3	Fournitures et pose Plinthes	m²	57		
	3.4	Fournitures et pose de la faïence	m²	6,48		
SOUS-TOTAL Revêtements Sols et muraux						
Électricité	4.1	Mises aux normes électriques.	Fft	1		
	4.2	Fournitures et pose tableau électrique pré-équipé	U	1		
	4.3	Fournitures et pose de goulotte	Fft	1		
	4.4	Fournitures et pose d'Hublot	U	2		
	4.5	Fournitures et pose de prises de courant	U	12		
	4.6	Fournitures et pose d'interrupteur	U	4		
	4.7	Fourniture et pose de piquet de terre	U	1		
	4.8	Fourniture et pose Attente climatisation y/c Brasseurs d'air.	U	2		
	4.9	Prises étanches	U	1		
	4.10	Prises TV , Prises RJ45	U	2		
SOUS-TOTAL Électricité						
Menuiseries int/ext	5.1	Fournitures et pose du plan de travail avec les caissons hauts et bas	Fft	1		
	5.2	Fournitures et pose de porte y/c Butée de porte à Vis	U	6		
	5.3	Fournitures et pose d'une plaque de cuisson gaz	U	1		
	5.4	Fournitures et pose des fenêtres PVC / Jalousie	U	4		
	5.5	Fournitures et pose d'une grille de protection	U	3		
	5.6	Fournitures et pose garde-corps	Fft	1		
SOUS-TOTAL Menuiseries int/ext						
Plomberie	6.1	Mises aux normes de l'installation de la plomberie	Fft	1		
	6.2	Raccordement et évacuation	U	1		
	6.3	Dépose lavabo, wc, évier, bac à douche	U	1		
	6.4	Fournitures et pose d'un siphon de sol 100*100	U	1		
	6.5	Fourniture et pose de bac à douche	Fft	1		
	6.6	Fournitures et pose de Lavabo complet y/c robinetterie mitigeur	U	1		
	6.7	Fournitures et pose d'un ensemble colonne de douche	U	1		
	6.8	Fourniture et pose d'un évier avec 2 bacs.	U	1		
	6.9	Fournitures et pose WC y/c abattant WC	U	1		
	6.10	Fournitures et pose de nourrices EFS avec vannes	U	1		
	6.11	Fournitures et pose Barre de maintien, d'appui	Fft	1		
SOUS-TOTAL Plomberie						
Peinture	7.1	Fourniture et application de peinture pour l'intérieur.	Fft	1		
	SOUS-TOTAL Peinture					
Total des travaux						

Je soussigné(e) nom et prénom : SAID SOUF Dalila

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Mamoudzou

Le 05,06,2025

Signature de SOLIHA Mayotte

Signature du demandeur